



Fédération Sportive et Culturelle de France
Comité Régional des Hauts de France
E-mail = contact@fscf-hdf.fr
Comité Départemental Nord-Pas de Calais
E-mail = contact@fscf-nord.fr
39, rue de la Monnaie - 59000 LILLE
Tél : 03.20.14.53.45



FASCICULE TECHNIQUE REGLEMENT

2022 / 2023

PODIUMS DES COMPETITIONS FEDERALES 2022



TOUL – F2 JEUNESSES

2^{ème} LAMBRES LEZ DOUAI



TOUL – F3 JEUNESSES

3^{ème} ESTREE ST DENIS



BRUZ – Fédéral AINEES

3^{ème} ESTAIRES



BRUZ - - Fédéral JEUNESSES

2^{ème} CYSOING



BRUZ - - F1 AINEES

2^{ème} ESTAIRES

PODIUMS DES ENSEMBLES FEDERAUX 2022



TOUL - F2 AINEES

2^{ème} SAILLY SUR LA LYS



TOUL – F2 JEUNESSES

1^{ère} LAMBRES LEZ DOUAI



ARNAS – F3 JEUNESSES

1^{ère} ST ANDRE LEZ LILLE



BRUZ – F1 AINEES

1^{ère} LESTREM



BRUZ - - F1 JEUNESSES

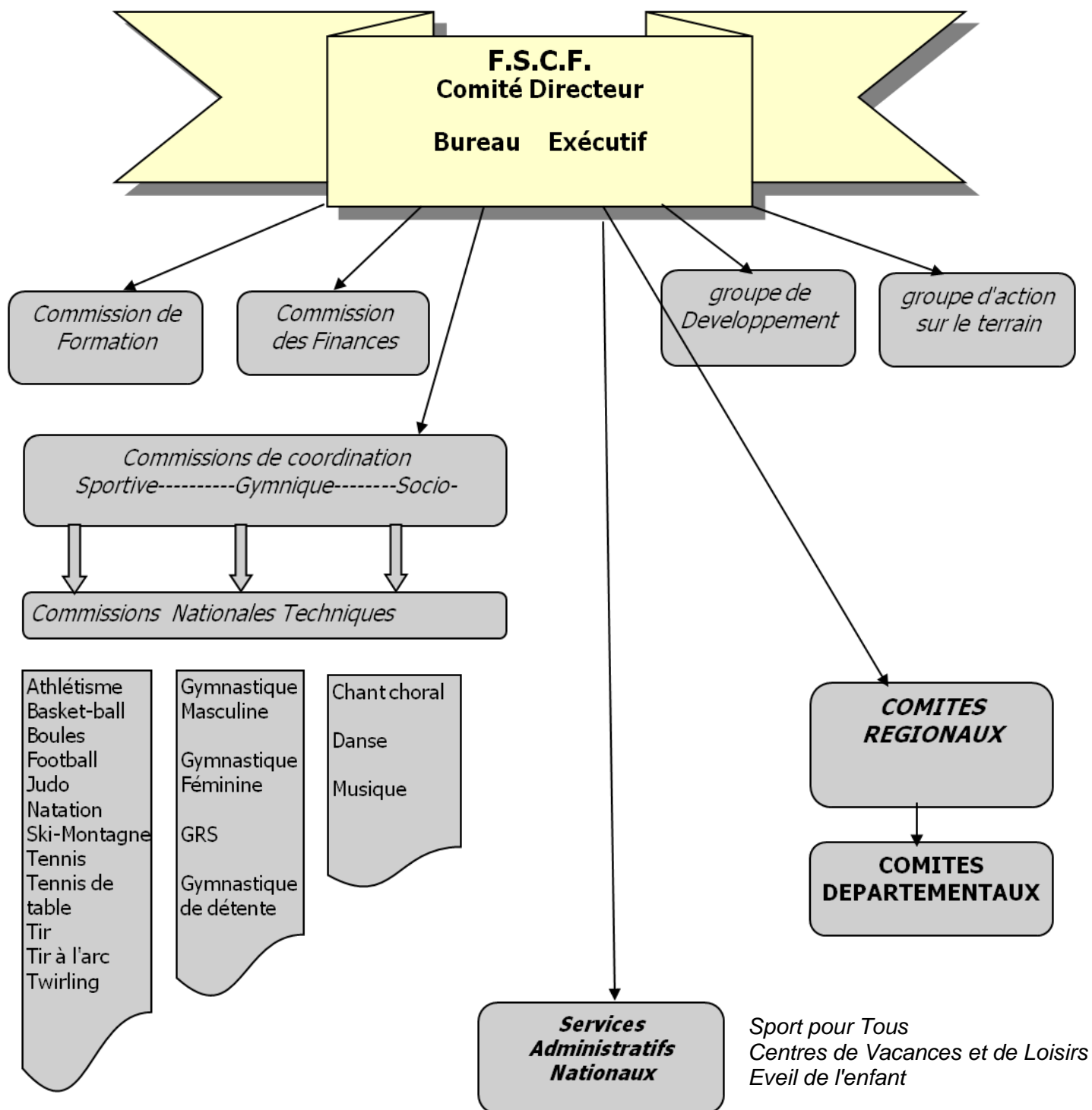
1^{ère} MARCQ EN BAROEUL

TABLE DES MATIERES

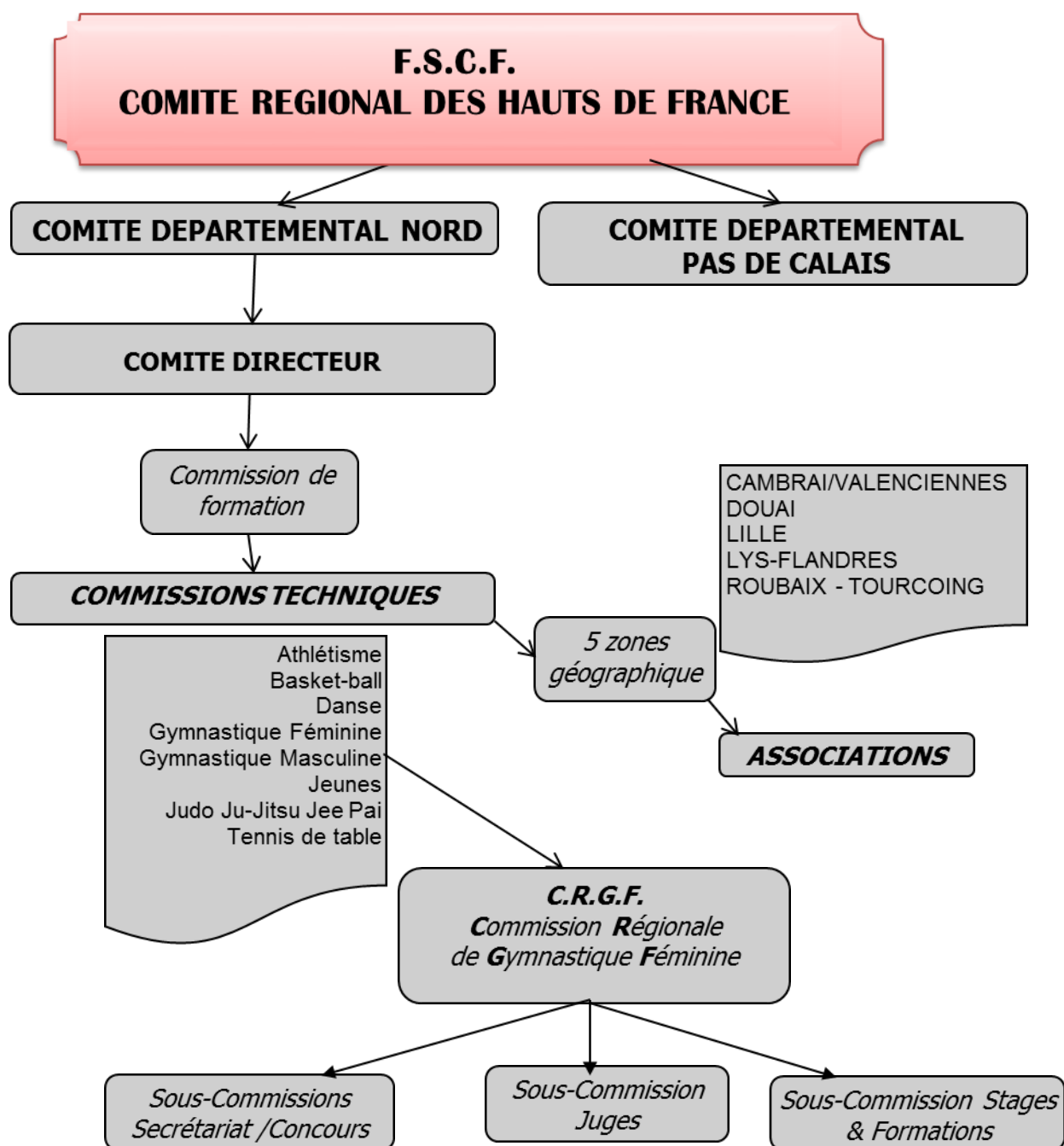
RENSEIGNEMENTS PRATIQUES.....	5
ORGANIGRAMME NATIONAL.....	5
ORGANIGRAMME COMITE REGIONAL DES HAUS DE FRANCE.....	6
COMITE REGIONAL DES HAUTS DE FRANCE.....	7
COMITE DEPARTEMENTAL NORD-PAS DE CALAIS.....	8
COMPETITIONS - ORGANIGRAMME DES COMPETITIONS.....	9
STAGES.....	10
JUGES.....	11
JUGES – ENGAGEMENTS JUGES ET COMPETITIONS.....	12
JUGES – QUOTA DES JUGES PAR COMPETITIONS.....	13
REGLEMENTS GENERAUX.....	14
1. TENUE ET ACCES PLATEAUX.....	14
2. INFORMATIONS.....	15
LES INDISPENSABLES DES COMPETITIONS.....	16
1. DES JUGES.....	16
2. D’UN CALENDRIER.....	16
3. DES SECTEURS.....	16
4. DES ENGAGEMENTS.....	16
LES INDISPENSABLES DES COMPETITIONS (SUITE).....	17
5. MEMBRES DE LA C.R.G.F.....	17
6. ORGANISATION.....	17
DATE D'ENVOI DES DOCUMENTS DES CONCOURS.....	18
1ER TOUR DES COUPES ET CHAMPIONNAT INDIVIDUEL D'HIVER.....	19
RÉGLEMENTS ÉTOILES AÎNÉES – JEUNESSES - BADGES POUSSINS.....	21
RÉGLEMENTS ÉTOILES AÎNÉES.....	22
RÉGLEMENTS ÉTOILES JEUNESSES.....	22
RÉGLEMENTS BADGES POUSSINS.....	23
CHALLENGES POUSSINS - JEUNESSES – AÎNÉES - PRESTIGE.....	25
REGLEMENTS GENERAUX.....	25
CHALLENGES AINEES.....	26
CHALLENGES AINEES SUITE.....	27
CHALLENGES JEUNESSES / POUSSINS.....	28
CHALLENGES JEUNESSES / POUSSINS SUITE.....	29
CHALLENGES PRESTIGE.....	30
CHAMPIONNATS INDIVIDUELS TROPHÉE DAMIEN HANSENS.....	31
REGIONAUX EQUIPES AINEES – JEUNESSES.....	34
1. REGLEMENTS GENERAUX AINEES/JEUNESSES.....	34
2. REGLEMENTS GENERAUX AINEES/JEUNESSES (SUITE).....	35
REGIONAUX EQUIPES POUSSINS.....	36
3. REGLEMENTS GENERAUX POUSSINS.....	36
REGIONAUX EQUIPES POUSSINS.....	37
4. REGLEMENTS GENERAUX POUSSINS SUITE.....	37
CHALLENGE VERNETTE.....	38
CHALLENGE JEAN BAILLEUL.....	38
CHALLENGE JEAN-CLAUDE RENARD.....	38
TROPHÉE DAMIEN HANSENS.....	38
TROPHÉE RICHARD ET PAULETTE DECORTE.....	38

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

ORGANIGRAMME NATIONAL



ORGANIGRAMME COMITE REGIONAL DES HAUS DE FRANCE



Le Comité Départemental Nord étant très étendu, il est divisé en 5 zones géographiques mais pour la gymnastique féminine, après regroupement, il y a 5 secteurs :

CAMBRAI / VALENCIENNES
LYS FLANDRES

DOUAI
ROUBAIX / TOURCOING

LILLE

COMITE REGIONAL DES HAUTS DE FRANCE



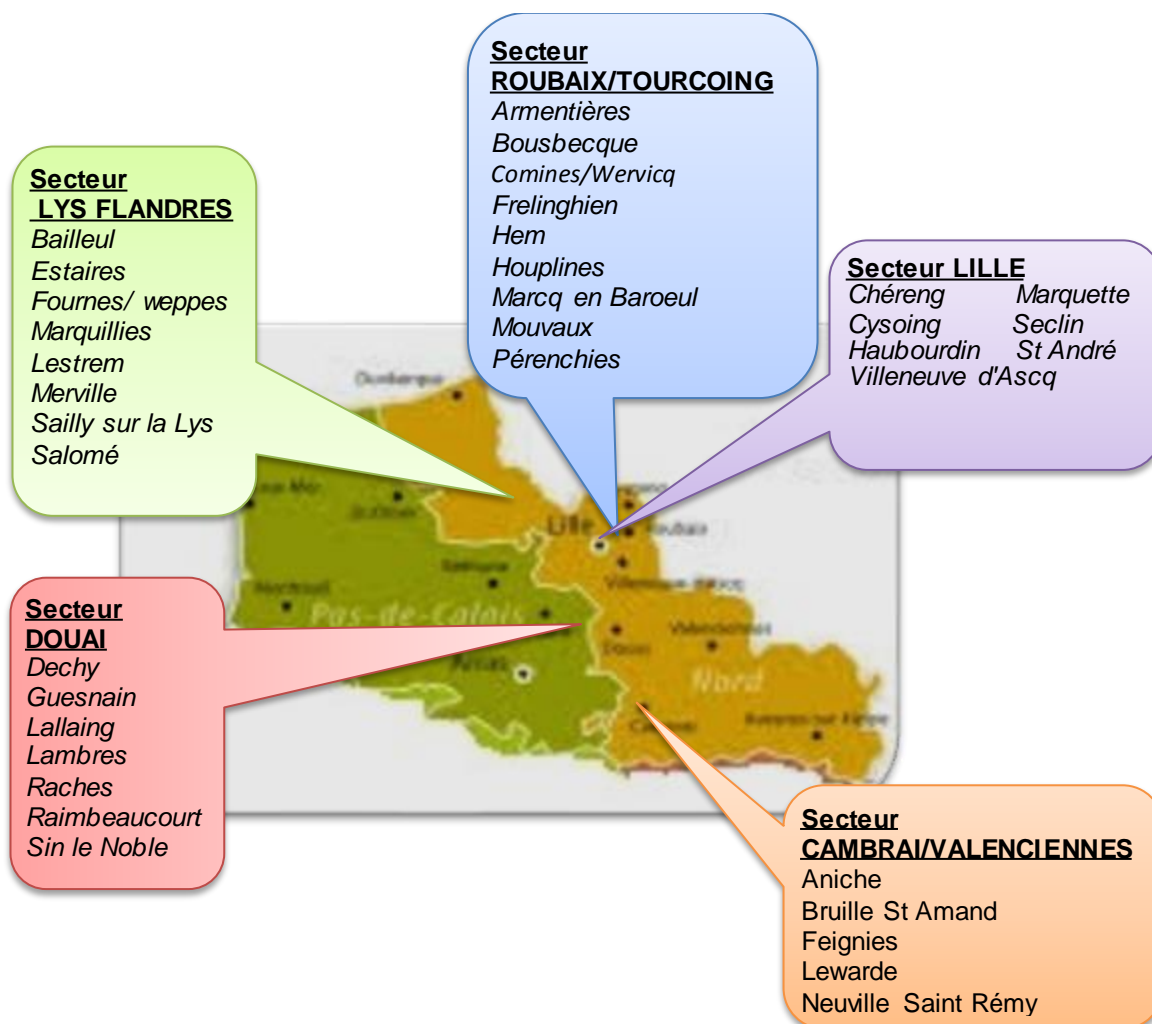
ADRESSES UTILES : F.S.C.F.
22, rue Oberkampf
75011 PARIS
Tél. : 01.43.38.50.57 / Fax : 01.43.14.06.65
Adresse mail : fscf@fscf.asso.fr
Site : www.fscf.asso.fr

F.S.C.F. C.D. NORD - C.R. des HAUTS DE FRANCE
39, rue de la Monnaie
59000 LILLE
Tél. : 03.20.14.53.45
Adresses mail : contact@fscf-nord.fr
contact@fscf-hdf.fr
Sites : <https://hautsdefrance.fscf.asso.fr>
<https://nord.fscf.asso.fr>

Responsable de la C.R.G.F. : HANSENS Marie Odile : 58, rue Franklin Roosevelt – Résidence les Jardins D'Éléonor – Appt. D21- 59420 MOUVAUX – Tél. : 06.42.04.47.47
Email : damod.hanssens@orange.fr

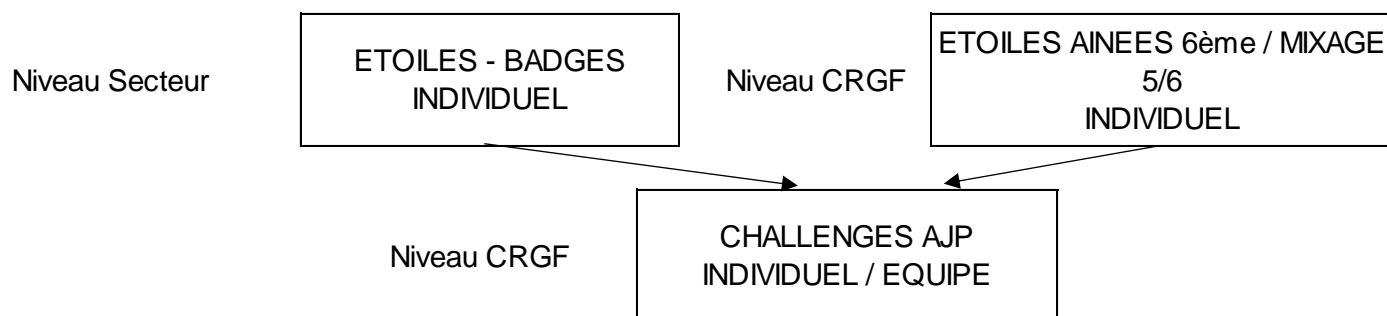
NOUVEAU SITE POUR TOUS DOCUMENTS :
<https://padlet.com/Gymfscf/mlwqu3go8igdfjek>

COMITE DEPARTEMENTAL NORD-PAS DE CALAIS

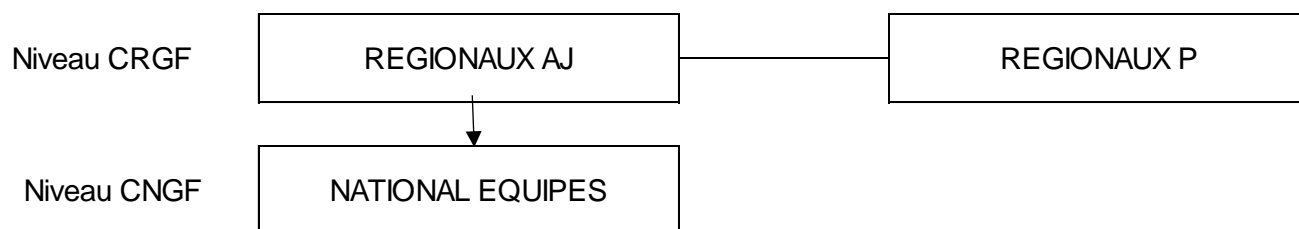


COMPETITIONS – ORGANIGRAMME DES COMPETITIONS

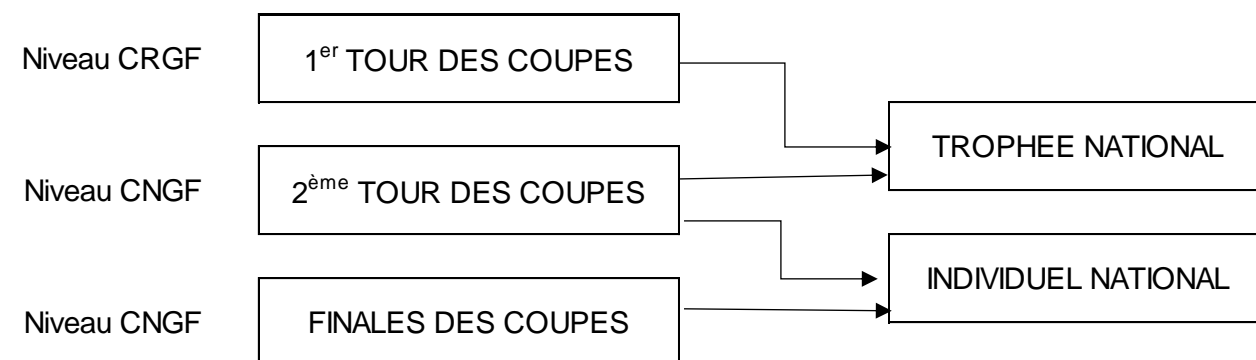
Compétitions "Imposés"



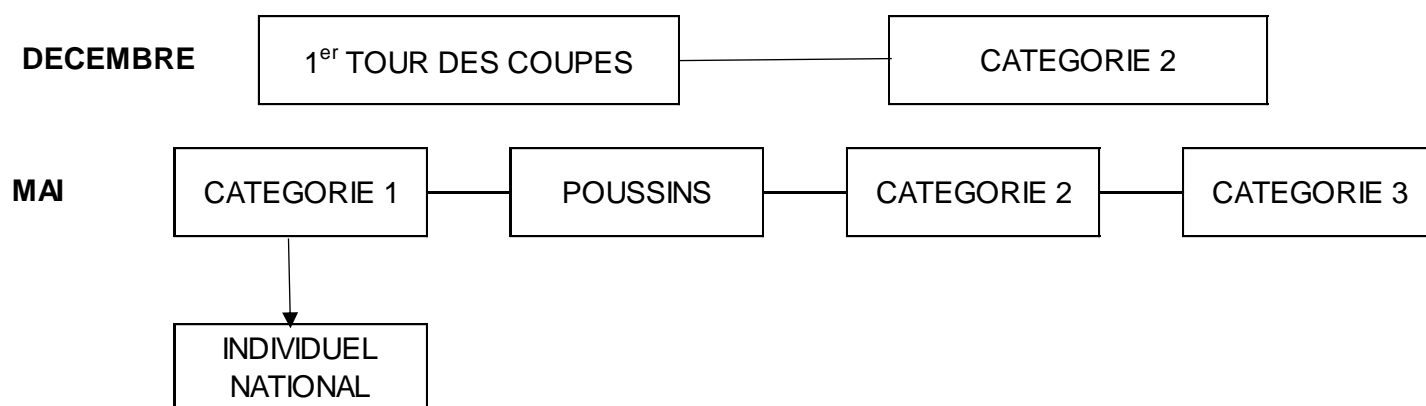
Compétition "Imposé en équipe" (les 4 agrès + les Ensembles/FP)



Compétitions "Libres"



Compétitions "Libres organisées par la CRGF"



STAGES

- Stage Initiateur : ouvert à la dernière année Jeunesses
 - Stage animateur Fédéral Niveau 1 = **A.F.1**
ouvert dès la 1^{ère} année Aînées
 - Unité de Formation Fédérale = **U.F.F.**
 - Stage **A.F.2** = Brevet d'Animateur Fédéral
ouvert aux Aînées 2^{èmes} années
 - Stage **A.F.3** = Brevet d'Animateur Fédéral
ouvert aux Aînées 3^{èmes} années
- Un stage par an est organisé (sous réserve de participants).
- Organisés par le Comité Régional des Hauts de France
- Organisé par la F.S.C.F. chaque année, et parfois par le Comité Régional des Hauts de France
- Organisé par la F.S.C.F

En cas de licence incomplète ou manquante lors des épreuves et des stages, fournir le listing d'édition de la saison en cours. Une reconnaissance de dette sera établie et signée par le responsable accompagnateur. Le Comité Départemental délivrera la facture dès réception de la reconnaissance.

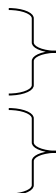
RAPPEL : PAS DE COMPETITION SANS LICENCE

JUGES

- Avoir **14 ans** (ou plus) pour juger les AJP.

PROGRESSION

- Juge 1^{er} Echelon
- Juge 2^{ème} Echelon
- Juge 6^{ème} Degré
- Juge Libre
- Juge Fédéral Arbitre
- Juge Fédéral Formateur



Sans examen

Avec examen

**Avec examen sous forme
de module**

REGLEMENT JUGES

Droits et devoirs du juge

Il se trouvent dans le guide pratique du juge ; voici le lien pour le consulter : **Nouveau site PADLET cf. P7**

POUR LES ASSOCIATIONS PARTICIPANT AUX COMPETITIONS NATIONALES :

- Prévenir la responsable des juges le plus vite possible en cas de besoin de juges
- Faire impérativement signer les dossiers

Les dossiers pour les nationaux en section et les nationaux individuels doivent être adressés en copie à la Présidente du Jury et à la Responsable de la CRGF ainsi que la liste des juges sinon votre candidature ne sera pas prise en compte et le dossier vous sera retourné.

- Avoir impérativement jugé dans les compétitions du CD NORD ou du Comité Régional des Hauts de France pour participer aux compétitions nationales.

JUGES – ENGAGEMENTS JUGES ET COMPETITIONS

LES ENGAGEMENTS DES JUGES DOIVENT ETRE ENVOYES EN MEME TEMPS QUE LES ENGAGEMENTS DES GYMNASTES. (Nouveau site PADLET cf. P7)

Tout juge inscrit doit être présent.

La commission se réunira et se donnera le droit de mettre une équipe en HORS CLASSEMENT (tirage au sort) ainsi que l'application de l'amende si :

- absence de gymnastes dans un délai de moins de 10 jours,
- absence non justifiée le jour de la compétition (apporter le Certificat Médical).

Pour les Régionaux AJP : toute inscription sans juges sera refusée.

POUR TOUTES LES COMPETITIONS :

1. LES ENGAGEMENTS :

Les engagements des juges doivent être envoyés en même temps que les engagements des gymnastes. (Voir fichier Excel sur le site).

2. LES REPAS :

Pour toutes les compétitions, les repas juges (12.00 €) sont à payer à l'organisateur (décision de la CRHDF Sept 2021).

PRECISION POUR LES REPAS : un récapitulatif du nombre de repas à payer par l'association vous sera envoyé par Marie-Odile.

3. LES AMENDES :

Une association ne respectant pas le nombre de juges doit s'acquitter d'une amende à payer au CD NORD ou au Comité Régional des Hauts de France (selon la compétition).

Toutes les associations, ayant des gymnastes en 6^{ème} degré depuis au moins 3 ans, sont tenues de présenter des juges 6^{èmes} confirmés ou en initiation sous peine d'amende majorée.

Pour les Régionaux Aînées, Jeunesses, Poussins :

En cas de forfait dans les 10 jours précédents la date du concours, la présence des juges est obligatoire (amende de 50.00 € par juge manquant).

JUGES – QUOTA DES JUGES PAR COMPETITIONS

En fonction de la compétition, il est demandé aux juges une qualification en rapport avec les degrés (2015/2016) :

1° et 2° degré = juge 1^{er} échelon, juge Débutant
 3° et 4° degré = juge 2^{ème} échelon
 5° et 6° degré = juges 6^{ème} échelon – Libre – Fédéral Formateur

CONCOURS	QUOTA DES JUGES	AMENDES
1 ^{er} Tour Des Coupes Nationales Et Championnat Individuel D'hiver	Se référer p 19	50.00 € Par juge manquant
Etoiles 6° Aînées CD NORD	Se référer p 21/22	100.00 € Par juge manquant
Etoiles Secteur Aînées Etoiles Jeunesses/Badges Poussins	Se référer p 22 Se référer p 23/24	
Challenges Aînées Challenges Jeunesses/Poussins Challenges Prestige	Aînées p 26/27 Jeunesses/Poussins p 28/29 Prestige p 30	50.00 € Par juge manquant
Championnats Individuels Trophée Damien HANSENS	Se référer p 31/32	50.00 € Par juge manquant
Régionaux Aînées/Jeunesses	Se référer p 34/35	50.00 € Par juge manquant
Régionaux Poussins	Se référer p 36/37	50.00 € Par juge manquant

Chaque association peut proposer 1 secrétaire en remplacement d'un juge pour les Challenges et régionaux. Il faudra qu'il montre des qualifications pour ce poste.
 Pour plus de précisions, consulter le règlement de chaque compétition

* Inscrire le nombre d'équipes en fonction de votre quota juges : tout non-respect entraînera l'annulation des inscriptions des gymnastes à cette compétition.

L'AMENDE, POUR QUOTA DE JUGES INSUFFISANT OU ABSENT LE JOUR MEME, SERA ENVOYEE AUX CLUBS PAR LE CD NORD OU COMITE REGIONAL DES HAUTS DE FRANCE APRES VERIFICATION DE LA PRESIDENTE DU JURY.

REGLEMENTS GENERAUX

1. TENUE ET ACCES PLATEAUX

APPLICATION DU REGLEMENT TENUE – PROGRAMME F.S.C.F.

POUR ACCEDER AUX PLATEAUX SUR LESQUELS SE DEROULENT LA COMPETITION :

GYMNASTES :

Licence :

Les gymnastes doivent présenter une licence en règle depuis plus de 10 jours lors du contrôle des licences conformément au programme fédéral :

- amendes de 10 € pour une licence sans photo
- en cas de licence incomplète ou manquante, possibilité de fournir le listing d'édition de la saison en cours.

Amendes de 10€

- compétition impossible pour une gymnaste sans justificatif de licences
- aucun engagement n'est possible le jour même de la compétition

Pour les amendes, une reconnaissance de dette sera établie et signée par le responsable accompagnateur. Une facture sera envoyée aux clubs.

Tenue :

Etoiles/Badges/Compétitions Libres : Justaucorps individuel ou du club

Challenges/Régionaux : Se référer aux chapitres de la compétition

CADRES :

Les cadres doivent présenter une licence en règle au contrôle des licences (amendes de 10 € pour licence sans photo et impossibilité d'accéder aux plateaux pour non-présentation de licences)

Tenue gymnique uniforme aux couleurs de l'association (baskets ou chaussons propres)

JUGES

Les juges doivent présenter leur carte de juge et leur licence au responsable juges du secteur ou à un responsable de la C.R.G.F. avant le début de la compétition.

Femmes :

tenue bleu marine et blanc de décembre à avril,
tenue blanche unie du 01 mai à fin juin (jean interdit)

Hommes :

tenue grise et bleu marine toute la saison (jean interdit).

Port de chaussons ou chaussures gymniques non utilisés à l'extérieur (pas de talon aiguille)

Toutes tenues juges doivent être décentes.

TOUTES PERSONNES NE RESPECTANT PAS CE REGLEMENT DEVRA RESTER DANS LES PARTIES RESERVEES AU PUBLIC

2. INFORMATIONS

Les engagements seront pris en compte si :

- **Le délai d'envoi des documents est respecté**
- **Les informations sont remplies correctement et dans les cases correspondantes**

Les engagements des juges sont joints (qu'importe votre proposition de juges [même néant]) ;
Les inscriptions sont faites sur les documents Excel les sites concernés. (Voir lien sur chaque compétition).

Seules les notes reportées par le juge sur la feuille récapitulative allant directement au secrétariat fait foi.

Il est rappelé que tout total de points peut être vérifié au secrétariat selon les délais précisés dans les consignes. Un temps sera accordé pour la vérification des notes pour le dernier horaire avant la lecture du Palmarès.

Pour éviter les erreurs de saisie, il est fortement conseillé de faire vérifier le total des points au secrétariat.

Toute réclamation de notes après lecture du palmarès ne sera pas prise en compte.

LES INDISPENSABLES DES COMPETITIONS

Pour faire une bonne compétition nous avons besoin :

1. DES JUGES

Vous retrouverez tous les documents cités ci-dessous sur le **nouveau site PADLET cf. P7**

Voir FASCICULE JUGES – GUIDE PRATIQUE ET AUTRES DOCUMENTS

2. D'UN CALENDRIER

Vous trouverez le calendrier sur le **nouveau site PADLET cf. P7**

3. DES SECTEURS

Vous trouverez sur le **nouveau site PADLET cf. P7**

Le guide secteur

La fiche technique de votre secteur

Le rapport secteur (à remplir et à renvoyer après chaque compétition)

4. DES ENGAGEMENTS (sur le **nouveau site PADLET cf. P7**)

LES ENGAGEMENTS DES COMPETITIONS (attention ! à l'onglet)

COUPES D'HIVER – LIBRE -

1er TOUR DES COUPES

INDIVIDUEL CATEGORIE 2

IMPOSES -

→ ETOILES CD NORD AINEES → feuilles de notes

→ ETOILES & BADGES SECTEUR → feuilles de notes

→ CHALLENGES AINEES – PRESTIGE – JEUNESSES – POUSSINS

LIBRE :

INDIVIDUELS REGIONAUX CATEGORIE 1 – 2 – 3 et POUSSINS

IMPOSES

REGIONAUX AINEES/JEUNESSES/POUSSINS

INSCRIPTION AUX NATIONAUX ET REGIONAUX AINEES/JEUNESSES

INSCRIPTIONS DES NATIONAUX <https://www.fscf.asso.fr/activites/gymnastique-feminine>

Pour toutes ces compétitions, il faut se reporter au programme Fédéral Féminin et à ce fascicule et les RESC (règlement spécifique des compétitions)

LES INDISPENSABLES DES COMPETITIONS (suite)

5. MEMBRES DE LA C.R.G.F. ET CONSULTANTS

NOM	FONCTION	TEL	ADRESSE MAIL
APPELGHEM Christine	Responsable Secrétariat Concours	06.33.21.95.92	chris.appel18@orange.fr
BAERT Sylvie	Commission Juges	06.71.76.31.06	Sisiide1@hotmail.fr
CORNE Adeline	Membre	06.62.22.22.18	Ad.corne@free.fr
BRAME Brigitte	Secrétariat	06.12.19.852.84	Bribri.59@hotmail.fr
BRISAC LECONTE Pauline	Responsable Stages	06.79.67.55.27	Pauline.leconte@yahoo.fr
DENAEGEL Bernard	Commission Juges	06.59.65.17.58	b.2nagel@gmail.com
GLORIEUX LIEVIN Florence	Cadre Stages	06.18.24.52.88	Florence.lievin@hotmail.fr
HANSENS Marie-Odile	Responsable CRGF Commission Juges	06.42.04.47.47	damod.hanssens@orange.fr
PILIA Patricia	Membre	06.03.48.80.82	Pilia.patricia@neuf.fr
TOUTAIN Lucie	Membre	00.32.476.07.80.93	Lucietoutain6@gmail.com
VANMARCKE Sophie	Membre	06.83.65.91.42	Fofie7@hotmail.fr
PERINO Lolita	Cadre Stages	06.88.97.10.51	Lolita59194@hotmail.fr

APPELGHEM Michel	Consultant	06.88.59.17.51	appelghm@orange.fr
LALOUX Séverine	Consultant	06.63.57.59.65	lalouxseverine@gmail.com

6. ORGANISATION

DEMANDE D'ORGANISATION D'UNE COMPETITION OU D'UNE FORMATION

Damod.hanssens@orange.fr

DATE D'ENVOI DES DOCUMENTS DES CONCOURS

Les documents doivent être adressés par Email :

Marie-Odile HANSENSS damod.hanssens@orange.fr

Copie systématiquement à :

Christine APPELGHEM chris.appel18@orange.fr

MERCI DE VOUS METTRE EN RAPPORT AVEC LE RESPONSABLE JUGES DE VOTRE ASSOCIATION
POUR N'EFFECTUER QU'UN SEUL ENVOI

	DATE D'ENVOI	OU L'ENVOYER
Fiche Technique de votre secteur	01/11/2022	Marie-Odile HANSENSS damod.hanssens@orange.fr COPIE SYSTEMATIQUE A : Christine APPELGHEM chris.appel18@orange.fr
1 ^{ER} TOUR DES COUPES NATIONALES : Inscriptions Gymnastes et Juges	28/10/2022	
CHAMPIONNAT INDIVIDUEL D'HIVER – CAT 2 : Inscriptions Gymnastes et Juges	28/10/2022	
Etoiles CD NORD : Inscriptions Gymnastes et Juges	04/02/2023	
CHALLENGES AINEES/PRESTIGE – CHALLENGES JEUNESSES - CHALLENGES POUSSINS : Inscriptions Gymnastes et Juges	22/02/2023	
REGIONAL AINEES-JEUNESSES (participantes aux Nationaux) : Inscriptions Gymnastes	15/03/2023	
CHAMPIONNAT INDIVIDUEL : CAT. 1 - CAT POUSSINS – CAT. 2 ET CAT. 3 : Inscriptions Gymnastes et Juges	06/04/2023	
Régional AINEES-JEUNESSES : Toutes les Catégories ne participant pas aux Nationaux Inscriptions Gymnastes et Juges	26/04/2023	
Régional POUSSINS : Inscriptions Gymnastes et Juges	04/05/2023	

ETOILES SECTEUR : Inscriptions Gymnastes et Juges	3 semaines avant concours	Secrétariat SECTEUR
BADGES SECTEUR : Inscriptions Gymnastes et Juges	3 semaines avant concours	Secrétariat SECTEUR
RAPPORT SECTEUR DES ETOILES et BADGES	1 semaine après concours	Responsable CRGF

**INSCRIPTION DES COMPETITIONS NATIONALES A TELECHARGER A PARTIR DU 01/02/2023
JUSQU'AU 31/03/2023**

Tous ces documents sont sur le nouveau site PADLET cf. P7

1ER TOUR DES COUPES ET CHAMPIONNAT INDIVIDUEL D'HIVER

ARTICLE 1 : GYMNASTES CONCERNEES ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les gymnastes peuvent s'inscrire en catégorie 1 ou 2 en fonction de leur niveau. La catégorie 2 est une catégorie créée par la CRGF ne donnant lieu à aucune qualification dans le parcours Coupes Fédérales.

Catégorie 1	Catégorie 2
	<p>Pour cette catégorie : 2 compétitions dans l'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une en décembre en même temps que le 1^{er} tour des Coupes (ne donnant lieu à aucune qualification) - et une aux individuels régionaux en mai.
Cf programme fédéral : COUPES NATIONALES	<p>Cette catégorie est ouverte</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux Poussines, Jeunesses, Aînées ayant le niveau pour remplir au moins en partie des exigences.

ARTICLE 2 : MOUVEMENTS PRESENTES

Catégorie 1	Catégorie 2
Compositions des mouvements, se référer au code FIG en vigueur	<p>Difficultés = code FIG Nombre = 8 éléments comme le code FIG Valorisation = identique cat 1</p> <p>Règlement = le code FIG</p> <p>Note E :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modification des déductions - Modifications pour exercice trop court <p>TS : trempo tremp autorisé pour les benjamines et les poussines</p> <p>Eléments supplémentaires en BA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 balancés - Bascule fixe - Prise d'élan de 10 à 45° - Grande culbute <p>Pour les Poussins en BA, si mouvement en 2 parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Obligation de faire la reprise d'élan BS, courbe avant, courbe arrière + filé puis continuer le mouvement <p>Si balancés en dessous des exigences demandées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pénalité de 0,50 pt
Feuilles de cotation : Nouveau site PADLET cf. P7	Feuilles de cotation : Nouveau site PADLET cf. P7

1^{ER} TOUR DES COUPES ET CHAMPIONNAT INDIVIDUEL D'HIVER (suite)

ARTICLE 3 : LIEU DE COMPETITION Le lieu est à fixer par la CRGF.

ARTICLE 4 : INSCRIPTIONS GYMNASTES ET JUGES

Les inscriptions Gymnastes et Juges sont à envoyer dans le même document en se référant au tableau ci-dessous.

A qui	<p>1 - A LA RESPONSABLE DE LA CRGF Marie Odile HANSENS → <i>damod.hanssens@orange.fr</i></p> <p>2 - COPIE SECRETARIAT Christine APPELGHEM → <i>chris.appel18@orange.fr</i></p> <p><i>Toute modification doit être faite par courriel 1 semaine avant la compétition et sur le document initial avec les modifications en rouge (sauf blessures ou malades de dernières minutes) à MO HANSENS et copie C. APPELGHEM.</i></p>
Quand	5 semaines avant la date de la compétition
Juges	<p>1 à 4 GYMS = 1 juge Libre recyclé code FIG</p> <p>Plus de 4 GYMS = 1 juge Libre recyclé code FIG + 1 juge initiation 6^{ème} + 1 secrétaire</p> <p>Plus de 8 GYMS = 2 juges Libre recyclés code FIG + 1 juge initiation 6^{ème} + 1 secrétaire</p>
Fiche d'inscription	Nouveau site PADLET cf. P7
Musique	Les musiques seront à envoyer au format MP3 en respectant NOM-PRENOM-CLUB- CATEGORIE au destinataire et à la date d'envoi précisée sur les consignes.

Le responsable des inscriptions de la compétition se réserve le droit de refuser toute inscription reçue après la date établie.

ARTICLE 5 : FRAIS D'INSCRIPTION

Les associations recevront une facture par le CR des hauts de France.

ARTICLE 6 : NOUVELLES GYMNASTES

Pour toutes gymnastes sans référence désirant s'inscrire en CAT 1, il est demandé d'envoyer la composition des mouvements à la responsable de la CRGF (*damod.hanssens@orange.fr*).

**RÈGLEMENTS ÉTOILES ÂÎNÉES – JEUNESSES -
 BADGES POUSSINS**

ARTICLE 1 : GYMNASTES CONCERNEES

Les compétitions Etoiles, Etoiles 5/6^{ème} et 6^{ème}, et Badges sont ouvertes à toutes les gymnastes licenciées.

Elles sont organisées par les secteurs ou par le CD Nord pour les ainées 5/6^{ème} et 6^{ème} sous les règlements de la **F.S.C.F.** et de la **C.R.G.F.**

Ces compétitions pourront être qualificatives pour les Challenges (équipes ou individuel).

ARTICLE 2 : MOUVEMENTS PRESENTES

Les mouvements présentés lors de ces compétitions sont les mouvements du programme fédéral du 1^{er} au 6^{ème} degré.

ARTICLE 3 : LIEUX DE COMPETITIONS

Les lieux sont à fixer par les Responsables des Secteurs, ou par la CRGF pour les étoiles 5/6^{ème} et 6^{ème} ainsi que l'organisation de réunion de préparation avec l'ensemble des associations participantes (réunissant le président, le secrétaire, le trésorier et le responsable juge du secteur, le(s) chef(s) de plateau et un représentant par association). Une convocation à cette réunion sera envoyée à la CRGF qui pourra y déléguer un représentant.

ARTICLE 4 : INSCRIPTIONS GYMNASTES ET JUGES

Les inscriptions Gymnastes et Juges sont à envoyer dans le même document en se référant au tableau ci-dessous.

ETOILES AINEES

LES AINEES 5/6^{ème} et 6^{ème} : compétition organisée par le CD Nord	
A qui	1 - A LA RESPONSABLE DE LA CRGF Marie Odile HANSSENS → <i>damod.hanssens@orange.fr</i> 2 - COPIE SECRETARIAT Christine APPELGHEM → <i>chris.appel18@orange.fr</i>
Quand	5 semaines avant la date de la compétition.
Juges	Au moins 1 juge mini 6 ^{ème} recyclé ou participant aux initiations 6 ^{ème} Plus de 4 GYMS = 2 juges Plus de 8 GYMS = 3 juges, etc...
Fiche d'inscription	Nouveau site PADLET cf. P7 Bien séparer les 2 degrés

LES AINEES (2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} degré : compétition en secteur)	
A qui	Au responsable de secteur
Quand	3 à 4 semaines avant la date de la compétition selon les secteurs
Juges	1 juge D2 mini pour 15 gymnastes et 1 par dizaine supplémentaire
Fiche d'inscription	Nouveau site PADLET cf. P7 Une feuille pour les Aînées en commençant par les 5 ^{èmes} , 4 ^{èmes} , 3 ^{èmes} et 2 ^{èmes} degrés puis les mixages 4/5 ^{ème} , 3/4 ^{ème} , 2/3 ^{ème}

RÈGLEMENTS ÉTOILES AÎNÉES

ÉTOILES AÎNÉES (suite)

LES AÎNÉES 5/6^{ème} et 6^{ème} : compétition organisée par le CD Nord

- Doivent s'inscrire en 6^{ème} Plus : Toute gymnaste ayant obtenu 42 points en ½ finale de la saison en cours, les 3 premières du classement 6^{ème} des Etoiles ou Challenges de la saison précédente.
- Doivent s'inscrire en 6^{ème} degré : Toute gymnaste inscrite en cat 1 du 1^{er} tour des Coupes de la saison en cours. Les 3 premières du classement 5/6^{ème} des Etoiles ou des Challenges de la saison précédente.
- Doivent d'inscrire en 5/6^{ème} : Les gymnastes ayant participé à la compétition de décembre en Cat 2, ainsi que les 3 premières des Etoiles et des Challenges 5^{ème} degré de l'année précédente si elles ont obtenu 90 % des points.
- Cela s'applique aux Jeunes montant en Aînées.
- Conditions d'obtention de l' Etoile (Jeunes et Aînées) : Cf. programme fédéral

LES AÎNÉES (2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} degré et Mixages : compétition en secteur)

- Les 3 premières gymnastes aux Etoiles et aux Challenges de l'année précédente doivent monter de degré si elles ont obtenu 90 % des points.
- Cela s'applique aux Jeunes montant en Aînées.
- Conditions d'obtention de l' Etoile (Jeunes et Aînées) : Cf. programme fédéral

RÈGLEMENTS ÉTOILES JEUNESSES

ÉTOILES JEUNESSES

LES JEUNESSES (1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} degré : compétition en secteur)

A qui	Au responsable de secteur
Quand	3 à 4 semaines avant la date de la compétition selon les secteurs
Juges	1 juge D2 mini pour 15 gymnastes et 1 par dizaine supplémentaire
Fiche d'inscription	Nouveau site PADLET cf. P7 Une feuille pour les Jeunes en commençant par les 5 ^{èmes} PLUS, 5 ^{ème} , 4 ^{ème} , 3 ^{ème} , 2 ^{ème} et 1 ^{er} degré puis les mixages 4/5 ^{ème} , 3/4 ^{ème} , 2/3 ^{ème} , 1/2 ^{ème} , et par 2 années d'âges.

ETOILES JEUNESSES (suite)

LES JEUNESSES (1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} + et Mixages : compétition en secteur)

- Pour les gymnastes déjà Jeunesses l'année précédente :

Toutes les gymnastes ayant obtenu les points indiqués ci- dessous selon le degré, doivent impérativement monter de degré :

1 ^{er} degré : 50 points	Mixage ½ : 53 points
2 ^{ème} degré : 54 points	Mixage 2/3 : 57 points
3 ^{ème} degré : 58 points	Mixage ¾ : 64 points
4 ^{ème} degré : 65 points	Mixage 4/5 : 70 points
5 ^{ème} degré : 72 points	

5^{ème} + : Les gymnastes ayant participé

- A la compétition de décembre de la saison en cours en Cat 1 ou 2
- Les gymnastes ayant été qualifiées aux 1/2 Finales de la saison précédente
- Et les 3 premières des Etoiles et des Challenges de l'année précédente

Sont obligées de s'inscrire en 5+.

RÈGLEMENTS BADGES POUSSINS

BADGES POUSSINS

LES POUSSINES (1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} degré : compétition en secteur)

A qui	Au responsable de secteur
Quand	3 à 4 semaines avant la date de la compétition selon les secteurs
Juges	1 juge D2 mini pour 15 gymnastes et 1 par dizaine supplémentaire
Fiche d'inscription	Nouveau site PADLET cf. P7 Une feuille pour les Poussines en commençant par les 5 ^{èmes} , 4 ^{èmes} , 3 ^{èmes} , 2 ^{èmes} et 1 ^{ers} degrés puis les mixages 4/5 ^{ème} , 3/4 ^{ème} , 2/3 ^{ème} , 1/2 ^{ème} et par 2 années d'âges.

Le responsable des inscriptions de la compétition se réserve le droit de refuser toute inscription reçue après la date établie.

ARTICLE 5 : FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription fixés par le Comité Départemental Nord sont à régler à la réunion de préparation en secteur ou le jour du concours au trésorier du secteur. Chaque gymnaste concourra avec une fiche individuelle Lien : **Nouveau site PADLET cf. P7**

ARTICLE 6 : CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

Les gymnastes ont la possibilité de s'inscrire dans un degré complet (elles font le même degré aux 4 agrès)

Ou de s'inscrire dans un mixage entre 2 degrés consécutifs 1/2, 2/3, 3/4, 4/5, 5/6. Elles ont alors le choix entre les 2 degrés possibles à chaque agrès avec au maximum 3 agrès dans le degré le plus haut.

LES POUSSINES (1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} et Mixages : compétition en secteur)

- Toutes les gymnastes ayant obtenu les points indiqués ci-dessous, selon le degré doivent impérativement monter de degré :

1 ^{er} degré : 50 points	Mixage ½ : 53 points
2 ^{ème} degré : 54 points	Mixage 2/3 : 57 points
3 ^{ème} degré : 58 points	Mixage ¾ : 64 points
4 ^{ème} degré : 65 points	Mixage 4/5 : 70 points
5 ^{ème} degré : 72 points	

- Le sol du 4^{ème} degré et du 5^{ème} degré se fait obligatoirement en musique (musique du 3^{ème} et 4^{ème} degré jeunesse).

- Conditions d'obtention d'un Badge Poussin

Les Poussins ayant participé à toutes les épreuves (Saut-Barres asymétriques-Poutre-Sol), quel que soit leur total de points, se verront décerner le Badge **BLANC**.

Les poussins ayant obtenu **50 points** se verront décerner le Badge **VERT**.

Les poussins ayant obtenu **54 points** se verront décerner le Badge **BLEU**.

Les poussins ayant obtenu **61 points** se verront décerner le Badge **MARRON**.

Les poussins ayant obtenu **68 points** se verront décerner le Badge **TRICOLORE**.

Les poussins ayant obtenu **72 points** se verront décerner le Badge **TRICOLORE ETOILE**.

(Décision CDGF février 2013)

ARTICLE 7 : DEROGATION EXCEPTIONNELLE

Aucune descente de degré n'est autorisée d'une saison à l'autre ou durant la saison en cours.

Si pour des raisons médicales (blessure de longue durée ou autre justification raisonnable) une gymnaste ne pouvait remplir l'obligation de monter de degré, merci de faire une demande de dérogation à la CRGF en envoyant un mail à Marie –Odile HANSSSENS.

ARTICLE 8 : PALMARES

Pour les Poussins, Jeunesses : le classement doit se faire pour tous les degrés par 2 années d'âge et par degré ou mixage uniquement en secteur.

Toutes les gymnastes inscrites doivent figurer sur le palmarès.

En cas de non-participation : précisez CM si justifié par un certificat médical ou DS si justifié par l'Ecole.

Ceux-ci devront obligatoirement être envoyés ou scannés dans les 48h en même temps que les palmarès à Marie Odile HANSSSENS.

CHALLENGES POUSSINS - JEUNESSES – AÎNÉES - PRESTIGE

REGLEMENTS GENERAUX

ARTICLE 1 : Le Challenge est à la fois une compétition par équipe et une compétition individuelle.

Toutes les associations (avec ou sans qualifiée individuelle aux Badges ou aux Etoiles) pourront présenter une équipe par degré aux Challenges.

Vous avez le droit d'avoir une équipe de 3 à 5 gymnastes par degré.

- **Les qualifiées doivent faire parties de l'équipe ou elles ne participent pas.**
- **Si vous n'avez pas d'équipes les qualifiées peuvent participer en individuelles**
- **Il est possible de monter une ou plusieurs gymnastes d'un mixage au degré supérieur pour compléter une équipe**
- **Il est interdit de descendre de degré entre les Etoiles/Badges et les Challenges**

Passage de 3 ou 4 gymnastes à chaque agrès.

Les gymnastes pourront valider leurs étoiles durant les Challenges si cela n'a pas été fait précédemment. L'achat de l'écusson est à commander au **CD NORD** et reste à la charge de l'association.

ARTICLE 2 : TENUE

CHALLENGES INDIVIDUELS : justaucorps au choix de la gymnaste.

CHALLENGES EQUIPES : justaucorps identique pour l'équipe

ARTICLE 3 : FRAIS D'INSCRIPTION

Les associations recevront une facture par le CD Nord.

ARTICLE 4 : PALMARES

Pour le palmarès équipe, prise en compte des 3 meilleures notes à chaque agrès.

Les gymnastes qui sont passées aux 4 agrès participeront au classement individuel de leur degré.

Pour les Jeunesses / Poussines : 1 seul classement individuel par degré toutes années d'âge confondues.

Pour la lecture du palmarès, il est demandé que les gymnastes soient en justaucorps ; pour la remise des récompenses, l'équipe complète, **avec leur cadre**, se présentera au podium. Toutes les gymnastes doivent attendre la fin du palmarès avant de quitter le plateau sous peine de sanction (disqualification, amende).

LE CHALLENGE NE SERA REMIS QU'AUX EQUIPES EN TENUE ET SUR LE TERRAIN

Dans tous les cas, une équipe classée 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} n'étant pas présente à la remise des palmarès (sauf dérogation donnée par la C.R.G.F. en cas de retard important dans le déroulement des épreuves) sera déclassée. Les suivantes seront remontées au classement. Il en sera de même pour les individuelles.

CHALLENGES AINEES

ARTICLE 1 : GYMNASTES CONCERNEES

*Les Aînées inscrites dans une équipe d'association.

*Les qualifiées individuelles :

- a) Les 3 premières gymnastes des 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et les mixages 5/6 des Etoiles de l'année en cours
- b) **Les 6^{ème} et les 6^{èmes} PLUS ETOILEES seront toutes qualifiées.**

Les qualifiées individuelles devront impérativement faire partie de l'équipe de l'association si celle-ci inscrit une équipe Challenge dans le degré correspondant. Toute gymnaste absente ou blessée pourra être remplacée.

ARTICLE 2 : MOUVEMENTS PRESENTES

Les mouvements présentés lors de ces compétitions sont les mouvements du programme fédéral du 2^{ème} au 6^{ème} degré.

ARTICLE 3 : LIEUX DE COMPETITIONS Les lieux sont à fixer par la CRGF.

ARTICLE 4 : INSCRIPTIONS GYMNASTES ET JUGES

Les inscriptions Gymnastes et Juges sont à envoyer dans le même document en se référant au tableau ci-dessous.

LES AINEES	
A qui	<p>1 - A LA RESPONSABLE DE LA CRGF Marie Odile HANSSENS → <i>damod.hanssens@orange.fr</i></p> <p>2 - COPIE SECRETARIAT Christine APPELGHEM → <i>chris.appel18@orange.fr</i></p> <p><i>Toute modification d'équipe doit être faite par courriel 1 semaine avant la compétition et sur le document initial avec les modifications en rouge (sauf blessures ou malades de dernières minutes) à MO HANSSENS et copie C. APPELGHEM.</i></p>
Quand	5 semaines avant la date de la compétition
Juges	<p>Equipe : 2^{ème} au 5^{ème} = 1 juge par équipe Individuelles = 1 juge</p> <p>Equipe : 2x5+2x6, Mixage 5/6 et 6^{ème} : = 1 juge/équipe de niveau minimum 6^{ème} ou en initiation Individuelles : 1 juge 6^{ème} minimum ou en initiation</p>
Fiche d'inscription	Nouveau site PADLET cf. P7

Le responsable des inscriptions de la compétition se réserve le droit de refuser toute inscription reçue après la date établie.

CHALLENGES AINEES suite

ARTICLE 5 : CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

Equipe 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, mixage 5/6 et 6^{ème} : composée de 3 à 5 gymnastes.

Equipe Promotion 1 : composée de deux 4^{èmes} et deux 5^{èmes} maximums passant à l'agrès.

Pour la 5^{ème} gymnaste inscrite le choix est de faire un 4^{ème} degré à tous les agrès ou un 5^{ème} degré à tous les agrès suivant le degré manquant pour respecter les 2X4 ou les 2X5.

Une gymnaste doit faire le même degré aux 4 agrès.

Equipe Espoir : composée de deux 5^{èmes} et deux 6^{èmes} maximums passant à l'agrès.

Pour la 5^{ème} gymnaste inscrite le choix est de faire un 5^{ème} degré à tous les agrès ou un 6^{ème} degré à tous les agrès suivant le degré manquant pour respecter les 2X5 ou les 2X6.

Une gymnaste doit faire le même degré aux 4 agrès.

Selon le nombre de gymnastes :

Nombre de Gymnastes	ESPOIRS		P1	
	6 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}
Si 5 Gymnastes OU	3	2	3	2
	2	3	2	3
Si 4 Gymnastes	2	2	2	2
Si 3 Gymnastes OU	2	1	2	1
	1	2	1	2

Equipe Promotion 2 : composée de 3 à 5 gymnastes passant à l'agrès et effectuant un mixage 5/6.

A l'engagement, indiquer précisément les gymnastes effectuant les degrés correspondants.

Répartition à respecter sous peine de disqualification.

Les gymnastes figurant dans le palmarès « PLUS » peuvent être mélangées avec les équipes 6^{ème} et Espoirs.

ARTICLE 6 : PARTICULARITE AINEES

Autorisation de faire monter une Jeunesse de dernière année dans l'équipe initiale de 2 Aînées pour obtenir une équipe de 3 dès l'inscription. Cette Jeunesse (5^{ème} degré maximum) participera également au classement individuel (si passage aux 4 agrès) et, de ce fait, ne pourra participer en aucun cas aux Challenges Jeunesses. Cette Jeunesse devra respecter la norme des agrès Aînées. Indiquer clairement sur la feuille d'engagement qu'il s'agit d'une Jeunesse.

CHALLENGES JEUNESSES / POUSSINS

ARTICLE 1 : GYMNASTES CONCERNEES

*Les Jeuneses et Poussines inscrites dans une équipe d'association.

*Les qualifiées individuelles Poussines :

a) Pour les 1^{ers} et 2^{èmes} degrés :

2016/2015 = les 3 premières gymnastes

2014/2013 = pas de qualifications pour les Challenges **en individuels ou équipes**.

b) Les 5^{èmes} Jeuneses ETOILEES et les 5^{èmes} Poussins seront toutes qualifiées

Les qualifiées individuelles devront impérativement faire partie de l'équipe de l'association si celle-ci inscrit une équipe Challenge dans le degré correspondant. Toute gymnaste absente ou blessée pourra être remplacée.

ARTICLE 2 : MOUVEMENTS PRESENTES

Les mouvements présentés lors de ces compétitions sont les mouvements du programme fédéral du 1^{er} au 5^{ème} degré pour les Poussines et du 2^{ème} au 5^{ème} degré pour les Jeuneses.

ARTICLE 3 : LIEUX DE COMPETITIONS Les lieux sont à fixer par la CRGF.

ARTICLE 4 : INSCRIPTIONS GYMNASTES ET JUGES

Les inscriptions Gymnastes et Juges sont à envoyer dans le même document en se référant au tableau ci-dessous.

CHALLENGES JEUNESSES / POUSSINS suite

A qui	<p>1 - A LA RESPONSABLE DE LA CRGF Marie Odile HANSSENS → <i>damod.hanssens@orange.fr</i></p> <p>2 - COPIE SECRETARIAT Christine APPELGHEM → <i>chris.appel18@orange.fr</i></p> <p><i>Toute modification d'équipe doit être faite par courriel 1 semaine avant la compétition et sur le document initial avec les modifications en rouge (sauf blessures ou malades de dernières minutes) à MO HANSSENS et copie C. APPELGHEM.</i></p>
Quand	5 semaines avant la date de la compétition
Juges	<p><u>Jeunesses/Poussins :</u> Equipe : 1 à 2 = 1 juge 3 à 4 = 2 juges 5 à 7 = 3 juges Individuelles = 1 juge Pour les poussins : au minimum 1 juge D2 par association.</p>
Fiche d'inscription	Nouveau site PADLET cf. P7

Le responsable des inscriptions de la compétition se réserve le droit de refuser toute inscription reçue après la date établie.

ARTICLE 5 : CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

Equipe 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, mixage 4/5 : composée de 3 à 5 gymnastes.

Equipe Promotion 1 : composée de deux 4^{èmes} et deux 5^{èmes} maximums passant à l'agrès.

Pour la 5^{ème} gymnaste inscrite le choix est de faire un 4^{ème} degré à tous les agrès ou un 5^{ème} degré à tous les agrès suivant le degré manquant pour respecter les 2X4 ou les 2X5.

Une gymnaste doit faire le même degré aux 4 agrès.

Selon le nombre de gymnastes :

Nombre de Gymnastes	P1 (2X4 + 2X5)	
	5 ^{ème}	4 ^{ème}
Si 5 Gymnastes OU	3	2
	2	3
Si 4 Gymnastes	2	2
Si 3 Gymnastes OU	2	1
	1	2

A l'engagement, indiquer précisément les gymnastes effectuant les degrés correspondants. **Répartition à respecter sous peine de disqualification.**

Equipe Promotion 2 : composée de 3 à 5 gymnastes passant à l'agrès et effectuant un mixage 4/5.

Les gymnastes figurant dans le palmarès « PLUS » peuvent être mélangées avec les équipes 5^{ème} ou P1.

CHALLENGES PRESTIGE

Cette compétition a lieu le jour des Challenges AINEES.

ARTICLE 1 : GYMNASTES CONCERNEES

Elle est composée de 2 Aînées – 2 Jeunesses – 2 Poussins dont le niveau minimum est 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème}.

Aucun mixage autorisé : même ceux figurant dans les Challenges normaux.

Peut également participer :

- Soit une gymnaste déclarée blessée ou DS (déplacement scolaire) aux Etoiles ou Badges.
- Soit une gymnaste non Etoilée.
- Soit une gymnaste sans référence pour l'ensemble de l'Equipe.

Les gymnastes n'obtiendront pas leur écusson ou badge à la suite de cette compétition.

Une gymnaste ne peut pas faire partie d'une équipe Aînées/Jeunesses/Poussins puis participer à une Equipe PRESTIGE.

ARTICLE 2 : PALMARES

Les 6 notes comptent.

Il y aura un classement par équipe en pourcentage et un classement individuel par catégorie également en pourcentage.

PRESTIGE	
A qui	1 - A LA RESPONSABLE DE LA CRGF Marie Odile HANSSSENS → <i>damod.hanssens@orange.fr</i> 2 - COPIE SECRETARIAT Christine APPELGHEM → <i>chris.appel18@orange.fr</i> <i>Toute modification d'équipe doit être faite par courriel 1 semaine avant la compétition et sur le document initial avec les modifications en rouge (sauf blessures ou malades de dernières minutes) à MO HANSSSENS et copie C. APPELGHEM.</i>
Quand	5 semaines avant la date de la compétition
Juges	1 juge 6 ^{ème}
Fiche d'inscription	Nouveau site PADLET cf. P7

Le responsable des inscriptions de la compétition se réserve le droit de refuser toute inscription reçue après la date établie.

Tout cas particulier est à soumettre à la C.R.G.F.

CHAMPIONNATS INDIVIDUELS
Trophée Damien HANSSENS

ARTICLE 1 : GYMNASTES CONCERNEES ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les gymnastes peuvent s'inscrire en Catégorie 1, 2 ou 3 en fonction de leur niveau.

EN COURS D'ELABORATION

ARTICLE 2 : MOUVEMENTS PRESENTES

CATEGORIE 1	CATEGORIE 2	CATEGORIE 3
Difficultés = code FIG	EN COURS D'ELABORATION	
Feuille de cotation : Nouveau site PADLET cf. P7		

ARTICLE 3 : LIEUX DE COMPETITIONS : Les lieux sont à fixer par la CRGF.

ARTICLE 4 : INSCRIPTIONS GYMNASTES ET JUGES

Les inscriptions Gymnastes et Juges sont à envoyer dans le même document en se référant au tableau ci-dessous.

A qui	<p>1 - A LA RESPONSABLE DE LA CRGF Marie Odile HANSSSENS → <i>damod.hanssens@orange.fr</i></p> <p>2 - COPIE SECRETARIAT Christine APPELGHEM → <i>chris.appel18@orange.fr</i></p> <p><i>Toute modification d'équipe doit être faite par courriel 1 semaine avant la compétition et sur le document initial avec les modifications en rouge (sauf blessures ou malades de dernières minutes) à MO HANSSSENS et copie C. APPELGHEM.</i></p>
Quand	5 semaines avant la date de la compétition
Juges	<p>1 à 4 GYMS = 1 juge Libre recyclé code FIG</p> <p>Plus de 4 GYMS = 1 juge libre recyclé code FIG + 1 juge initiation 6^{ème} + 1 secrétaire</p> <p>Plus de 8 GYMS = 2 juges libre recyclés code FIG +1 juge initiation 6^{ème} + 1 secrétaire</p>
Fiche d'inscription	Nouveau site PADLET cf. P7
Musique	Les musiques seront à envoyer au format MP3 en respectant NOM-PRENOM-CATEGORIE-CLUB au destinataire et à la date d'envoi précisée sur les consignes.

Le responsable des inscriptions de la compétition se réserve le droit de refuser toute inscription reçue après la date établie.

ARTICLE 5 : FRAIS D'INSCRIPTION

Les associations recevront une facture par le CR des Hauts de France.

ARTICLE 6 : DEROGATION EXCEPTIONNELLE

Si pour des raisons médicales (blessure de longue durée ou autre justification raisonnable), une gymnaste ne pouvait concourir dans sa catégorie, merci de faire une demande de dérogation à la CRGF en envoyant un mail à Marie –Odile HANSSSENS.

ARTICLE 7 : PALMARES

Lors du palmarès, le Trophée Damien **HANSSSENS** est remis chaque année à la gymnaste ayant obtenu la meilleure note en table de saut lors du Championnat Régional Individuel avec un changement de catégories tous les ans (Catégorie I/Catégorie II/Catégorie III/ Catégorie Poussin)

REGIONAUX EQUIPES AINEES – JEUNESSES

1. REGLEMENTS GENERAUX AINEES/JEUNESSES

ARTICLE 1 : MOUVEMENTS PRESENTES

Les mouvements présentés lors de ces compétitions sont les mouvements du programme fédéral du 1^{er} au 5^{ème} degré pour les Jeunes et du 2^{ème} au 6^{ème} degré pour les Aînées aux 4 agrès auxquels s'ajoute le mouvement d'Ensembles.

ARTICLE 2 : LIEU DE COMPETITION Le lieu est à fixer par la CRGF.

ARTICLE 3 : INSCRIPTIONS GYMNASTES ET JUGES

Les inscriptions Gymnastes et Juges sont à envoyer dans le même document en se référant au tableau ci-dessous.

Les équipes engagées doivent être les mêmes qu'en Championnat National.

A qui	<p>1 - A LA RESPONSABLE DE LA CRGF Marie Odile HANSENS → damod.hanssens@orange.fr</p> <p>2 - COPIE SECRETARIAT Christine APPELGHEM → chris.appel18@orange.fr</p> <p><i>Toute modification d'équipe doit être faite par courriel 1 semaine avant la compétition et sur le document initial avec les modifications en rouge (sauf blessures ou malades de dernières minutes) à MO HANSENS et copie C. APPELGHEM.</i></p> <p>En cas de changement de catégorie, l'association garde l'horaire initial.</p>
Quand	5 semaines avant la date de la compétition
Juges	<p>AINEES : 2 juges pour la 1^{ère} équipe + 1 juge supplémentaire jusqu'à 3 équipes Niveau requis : - 1 juge 6^{ème} mini (initiation 6^{ème} autorisée) pour les catégories F1 et F2 - 2 juges 6^{ème} mini (initiation 6^{ème} autorisée) pour la catégorie Fédérale et C3</p> <p>JEUNESSES 1 équipe = 2 juges 2 équipes = 3 juges 3 équipes = 4 juges 4 équipes et plus = 5 juges (ou 4 juges + 1 secrétaire)</p>
Fiche d'inscription	Nouveau site PADLET cf. P7

Le responsable des inscriptions de la compétition se réserve le droit de refuser toute inscription reçue après la date établie.

2. REGLEMENTS GENERAUX AINEES/JEUNESSES (suite)

ARTICLE 4 : FRAIS D'INSCRIPTION

Les associations recevront une facture par le CR des Hauts de France.

ARTICLE 5 : TENUE

Le justaucorps doit être identique pour toute l'équipe avec ou sans écusson.

ARTICLE 6 : PALMARES

Pour les ENSEMBLES : en cas de plusieurs équipes, la meilleure note sera prise en compte pour le classement (seules les équipes de 8 à 12 gyms participeront au classement des Ensembles).

Pour la lecture du palmarès, il est demandé que les gymnastes soient en justaucorps ; pour la remise des récompenses, l'équipe complète doit être présente et seules 2 gymnastes avec leur cadre, se présenteront sur le podium. Toutes les gymnastes doivent attendre la fin du palmarès avant de quitter le plateau sous peine de sanction (disqualification, amende).

Dans tous les cas, une équipe classée 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} n'étant pas présente à la remise des palmarès sera déclassée. Les suivantes seront remontées au classement.

REGIONAUX EQUIPES POUSSINS

3. REGLEMENTS GENERAUX POUSSINS

ARTICLE 1 : MOUVEMENTS PRESENTES

Les mouvements présentés lors de ces compétitions sont les mouvements du programme fédéral du 1^{er} au 5^{ème} degré aux 4 agrès auxquels s'ajoute le mouvement Formation Physique.

Inscription selon les différentes répartitions proposées : P1 – P2 – P3 – P4 – P5 – P6 – P7

Inscriptions : adopter le même principe que celui des Aînées et Jeunesses

POUSSINS						
CATEGORIE	Nbre de GYMS autorisé	Maximum autorisé par degré				
		5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	2 ^{ème}	1 ^{er}
POUSSINS 1	8 à 12	5 à 8*	MAXI 7	MAXI 2	MAXI 1	0
En P1, il est demandé au minimum 5 gymnastes en 5^{ème} degré, on accepte qu'il y en n'ait que 2 et des 4^{èmes} remplaceront les notes manquantes en Barres.						
POUSSINS 2	8 à 12	2 à 4	MAXI 5	MAXI 5	MAXI 1	0
En P2, il en faut 2 au minimum, on accepte un 4^{ème} degré en Barres.						
POUSSINS 3	8 à 12	0 à 1	MAXI 5	MAXI 8	MAXI 2	0
POUSSINS 4	8 à 12	0	MAXI 4	MAXI 10	MAXI 6	0
POUSSINS 5	8 à 12	0	0	MAXI 12	MAXI 12	MAXI 12
POUSSINS 6	12 à 18	0	0	MAXI 6	MAXI 18	MAXI 18
POUSSINS 7	4 à 7	0	MAXI 4	MAXI 7	MAXI 7	MAXI 7

ARTICLE 2 : LIEU DE COMPETITION Le lieu est à fixer par la CRGF.

ARTICLE 3 : INSCRIPTIONS GYMNASTES ET JUGES

Les inscriptions Gymnastes et Juges sont à envoyer dans le même document en se référant au tableau ci-dessous.

En cas de suppression d'équipe pour un problème d'effectif, il est obligatoire de maintenir l'équipe inscrite dans la catégorie la plus élevée en supprimant celles des plus petites. Les horaires de passage devant être respectés.

REGIONAUX EQUIPES POUSSINS

4. REGLEMENTS GENERAUX POUSSINS suite

A qui	<p>1 - A LA RESPONSABLE DE LA CRGF Marie Odile HANSSSENS → <i>damod.hanssens@orange.fr</i></p> <p>2 - COPIE SECRETARIAT Christine APPELGHEM → <i>chris.appel18@orange.fr</i></p> <p><i>Toute modification d'équipe doit être faite par courriel 1 semaine avant la compétition et sur le document initial avec les modifications en rouge (sauf blessures ou malades de dernières minutes) à MO HANSSSENS et copie C. APPELGHEM.</i></p> <p>En cas de changement de catégorie, l'association garde l'horaire initial.</p>
Quand	5 semaines avant la date de la compétition
Juges	<p>POUSSINS :</p> <p>1 équipe = 2 juges 2 équipes = 3 juges + 1 secrétaire 3 équipes et plus = 4 juges + 1 secrétaire</p>
Fiche d'inscription	Nouveau site PADLET cf. P7
Musique	Le sol du 4 ^{ème} degré et du 5 ^{ème} degré se fait obligatoirement en musique (musique du 3 ^{ème} et 4 ^{ème} degré jeunesse).

Le responsable des inscriptions de la compétition se réserve le droit de refuser toute inscription reçue après la date établie.

ARTICLE 4 : FRAIS D'INSCRIPTION

Les associations recevront une facture par le CR des Hauts de France.

ARTICLE 5 : TENUE

Le justaucorps doit être identique pour toute l'équipe avec ou sans écusson.

ARTICLE 6 : PALMARES

Pour la FORMATION PHYSIQUE : en cas de plusieurs équipes, la meilleure note sera prise en compte pour le classement (seules les équipes de 8 à 12 gyms participeront au classement de la Formation Physique).

Pour la lecture du palmarès, il est demandé que les gymnastes soient en justaucorps ; pour la remise des récompenses, l'équipe complète avec leur cadre se présenteront sur le podium. Toutes les gymnastes doivent attendre la fin du palmarès avant de quitter le plateau sous peine de sanction (disqualification, amende).

Dans tous les cas, une équipe classée 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} n'étant pas présente à la remise des palmarès sera déclassée. Les suivantes seront remontées au classement.

CHALLENGE VERNETTE

Le Challenge **VERNETTE** est remis chaque année à l'association ayant obtenu le meilleur total de points calculés en fonction des classements des équipes (3 ou 5 gymnastes) lors des Challenges Aînées, Jeunesses et Poussins.

À la suite d'une décision de la C.D.G.F., les points pour le Challenge **VERNETTE** sont calculés de la façon suivante :

Le Comité Départemental Nord comprend actuellement 40 associations de gymnastique féminine.

On attribue 40 points à la 1^{ère}
 39 points à la 2^{ème}
 38 points à la 3^{ème}
 et ainsi de suite,

Ceci à chaque degré et à chaque Challenge : Aînées - Jeunesses - Poussins.

CHALLENGE Jean BAILLEUL

Le Challenge Jean **BAILLEUL** est remis chaque année à l'association ayant obtenu le meilleur total de points au mouvement d'ensemble lors du Championnat Régional Aînées.

CHALLENGE Jean-Claude RENARD

Le Challenge Jean-Claude **RENARD** est remis chaque année à l'association ayant obtenu le meilleur total de points au mouvement d'ensemble lors du Championnat Régional Jeunesses.

TROPHEE Damien HANSSENS

Le Trophée Damien **HANSSENS** est remis chaque année à la gymnaste ayant obtenu la meilleure note en table de saut lors du Championnat Régional Individuel avec un changement de catégories tous les ans (Catégorie 1 – Catégorie 2 -Catégorie 3 - Catégorie Poussin).

TROPHEE Richard et Paulette DECORTE

Le Trophée Richard et Paulette **DECORTE** est remis chaque année à l'association ayant obtenu le meilleur total de points à la Formation Physique lors du Championnat Régional Poussins.